

Pollution minière : ils ont osé aller en justice

Environnement | La pollution des anciennes mines à Saint-Félix-de-Pallières et alentours va enfin intéresser les tribunaux. Deux habitants de Tornac portent plainte.

Il est arrivé ici sur un coup de cœur. Quand Manuel Gomes s'installe en 1978 à Tornac avec son épouse, dans la vallée de l'Ourne, c'est avant tout pour la beauté des lieux. « Je suis tombé amoureux des Cévennes. J'y suis passé un jour en moto et je me suis dit c'est là que je veux vivre. »

Cet ouvrier agricole francilien compte alors développer un élevage professionnel de gibier avicole. Il acquiert « une maison vétuste non frappée d'insalubrité » au lieu dit La Tuilerie. A priori, rien d'anormal. Auparavant, on y fabriquait des tuiles. Sauf qu'à quelques centaines de mètres se trouvait la mine Joseph, fermée en 1955, et encore un peu plus loin celle de la Croix-de-Pallières, fermée en 1971, deux sites ayant exploité le plomb et le zinc durant plus d'un siècle. « Le précédent propriétaire et le notaire avaient oublié de me dire que la maison se situait sur un site industriel classé. » Manuel retape le lieu, cultive un jardin et obtient les autorisations pour faire son élevage. Avec son épouse, salariée à Air France, ils projettent d'avoir un enfant.

Maisons invendables

Été 2015. Manuel Gomes est l'un des deux premiers particuliers à, enfin, oser déposer plainte à propos du scandale. Un référé au tribunal administratif, a été déposé en septembre. La plainte au pénal, suivra.

Que s'est-il passé entre l'idylle des années 1970 et aujourd'hui ? Des études scientifiques, des articles de journaux qui se sont multipliés depuis 2011, révélant le scandale d'une pollution des sols, des eaux, de l'air... Et une reconnaissance, tardive mais officielle de cette pollution par l'Etat, en 2014, suite à la publication d'un rapport d'interprétation de l'état du milieu (IEM). Entretemps, Manuel Gomes a découvert que la Tuilerie n'a pas fabriqué que des tuiles. Elle a accueilli précédemment une ancienne laverie de minerai de fer de la mine Joseph. Or, « selon les relevés de l'IEM effectués en 2013 dans le secteur 1 (mine Joseph



■ Manuel Gomes et Michel Bourgeat sont installés à Tornac, tout près de Saint-Félix, depuis plus de trente ans.



Photos AD. B. et A. B.

et aval), la teneur en cadmium a atteint des pics à 2,7 mg par kilo de terre (contre 1 mg en norme recommandée), celle en arsenic à 17 944 mg (contre 2 mg recommandés). Quant à celle en plomb elle a atteint 421 127 mg par kilo de terre, contre 10 à 20 mg pour des sols non pollués. » Manuel et sa compagne ont donc arrêté de consommer les légumes du jardin et cessé de se baigner dans l'Ourne, qui leur a brûlé la peau.

Hécatombe parmi les ânes et les chiens de Michel

Par ailleurs, leur vie a changé. Lui n'élève plus d'animaux à titre professionnel, et sa femme s'est mise à mi-temps. Tous deux se consacrent à leur fils, 19 ans, qui est autiste. Pour améliorer les fins de mois, ils ont ouvert trois gîtes classés gîtes de France. Mais depuis la révélation de la pollution, les réservations ont baissé d'environ 50 %. « On a essayé de tout mettre en vente, mais la maison est invendable... »

Aujourd'hui, Manuel demande à être relogé avec sa femme et son fils. Il se pose aussi beaucoup de questions. Sur les silences de l'Etat et sur les impacts de la pollution sur la santé : « Depuis quarante ans, dans la vallée, les cas de cancers se multi-

plient. Quant à l'autisme, sur les 600 m le long du ruisseau de Paleyrolle, il y a eu quatre cas. C'est beaucoup plus que la moyenne. »

Toujours à Tornac, mais à cinq kilomètres d'Anduze, sur la route de Saint-Félix-de-Pallières au lieu dit la Baraquette Soubeyran. Le deuxième plaignant, Michel Bourgeat, a 79 ans. Il vit ici avec son fils aîné Jean-Louis et son chien Jaurès. Michel Bourgeat s'est installé en 1980 avec sa femme (décédée d'un cancer l'année dernière) et leurs trois enfants. Comme Manuel Gomes, cet ancien fonctionnaire a retapé une bâtisse en ruine et ne s'est pas soucié, des années durant, de l'environnement : « J'avais vu le ruisseau du Paleyrolle rouge. Mais tout le monde m'avait dit qu'il était ferrugineux. En fait, il reçoit la pollution de la mine Joseph et de la mine de la Croix de Pallières. »

C'est la mortalité rapide de ses bêtes qui lui a mis la puce à l'oreille. « Ça a commencé par une ânesse, qui n'est pas morte de vieillesse. Pour le vétérinaire, c'était soit une forte anémie, soit une leucémie. Trois mois après, une autre a suivi. Puis il y a eu les poules, qui se baladaient partout et qu'on retrouvait mortes. Le dernier voyage, on en a acheté sept. Moins de trois mois après il en restait deux. »

Les lièvres, les abeilles, et les chiens (cinq en tout, tous atteints de cancers) ont aussi eu des morts rapides.

En finir avec « l'omerta »

Puis, comme Manuel, Michel a découvert l'IEM. Il regarde lui aussi dans le rétroviseur et se questionne. « Ma femme a été hypotendue toute sa vie. Quand on est arrivé ici, elle est devenue hypertendue. Elle a eu un AVC, puis un cancer du sein. Ma fille Catherine, qui a passé toute son adolescence ici, a eu une fille handicapée, à qui on a diagnostiqué une psychose infantile (vaste dénomination dans laquelle se trouve l'autisme, NDLR). » Se voyant vieillir, Michel Bourgeat souhaite « aller vivre dans un petit village tranquille ». Problème : « Ma maison est invendable. Sans les documents de l'ARS sur la pollution des lieux, elle est expertisée par les agences à 450 000 €. Avec le document, ils ne veulent pas la prendre. »

Qu'espèrent Manuel et Michel, avec leurs plaintes ? « Faire en sorte que l'on puisse indemniser les gens les plus pollués et limiter les activités dans les secteurs les plus touchés. Il faut reboiser, arrêter de donner des permis de construire n'importe où. Et en finir avec l'omerta de l'Etat. »

ADRIEN BOUDET

Le plomb, menace pour les embryons et les fœtus



■ André Picot (à gauche).

A-t-on plus de risques d'avoir des enfants autistes (comme le fils de Manuel, lire ci-contre) en vivant sur les sites pollués des anciennes mines de plomb ? La rumeur qui court entre Tornac et St-Félix n'est pas, pour l'heure, vérifiée. Mais André Picot, toxicochimiste, directeur de recherche honoraire au CNRS et grand connaisseur du site (1), a notamment travaillé sur les rapports entre les maladies neurologiques et les métaux trace toxique dits métaux lourds. « On a trouvé des taux élevés de plomb dans le sang et dans l'urine des gens vivant dans les secteurs des anciennes mines, explique-t-il. On peut imaginer que pour les femmes qui attendent des enfants, il peut y avoir des effets très néfastes. Le plomb est un élément qui agit précocement sur le développement cérébral de leur progéniture. » Le plomb peut en effet « franchir facilement la barrière placentaire et l'embryon puis le fœtus peuvent être des cibles potentielles de ce neurotoxique puissant et perturbateur endocrinien. »

Sur l'autisme, le professeur Picot reste prudent : « Il y aurait 50 % de facteurs génétiques et 50 % de facteurs environnementaux, selon des études américaines, surtout californiennes. » Il rappelle aussi les effets de l'arsenic sur le système nerveux, les reins, la peau. L'exposition répétée à l'arsenic a aussi pour effet de développer des cancers du poumon selon le spécialiste. Dans le même secteur, la rumeur dit que les cancers se développent davantage qu'ailleurs. Pour André Picot, ce ne serait pas étonnant...

► (1) Coauteur d'un document avec l'association toxicologie chimie intitulé « Chape de plomb sur le site minier de St-Félix-de-Pallières » (consultable sur internet).

De précieux alliés à leurs côtés

Manuel Gomes et Michel Bourgeat ne sont pas tous seuls dans leur combat. Ils ont bien sûr pris des avocats, Charles Fontaine et Caroline Rigo, qui ont déjà déposé une requête en référé au tribunal administratif et demandé une expertise complète concernant la pollution de l'air, des sols des cours d'eau et de l'état de santé des habitants. La plainte au pénal suivra.

L'association pour la dépollution des anciennes mines de la vieille montagne devait elle aussi déposer plainte au parquet de Nîmes pour mise en danger de la vie d'autrui. Avec elle, l'association nationale Génération future. Leur avocate n'est autre que Marie-Odile Bertella-Geoffroy, ancienne juge d'instruction chargée de l'affaire du sang contaminé (1). Enfin, et c'est à souligner, la mairie de Tornac et le syndicat des eaux de Tornac et Massillargues-Atuech ont également demandé une expertise judiciaire sur présomption de dépollution. « Le but de l'opé-



■ Jean-Paul Roumajon, président du syndicat des eaux de Tornac.

ration, c'est de connaître au mieux les critères de pollution, ne serait-ce que pour informer nos administrés, explique Jean-Paul Roumajon, élu de la commune et président du syndicat de l'eau. On veut soutenir les habitants de la vallée de l'Ourne. » La mairie de Tornac a, dores et déjà, pris les devants et fait analyser en laboratoire des échantillons de terre, d'eau ou de légumes amenés par les riverains.

► (1) Midi Libre du 19 octobre.

Du 5 au 28 novembre 2015
LES RENCONTRES MOBALPA

MELIA GRAPHITE BRILLANT

MOBALPA

LES + MOBALPA

Nombreux rangements ingénieux.

ULTRA PRATIQUE

Avec ses grands contenants, le meuble poubelle possède un couvercle qui vous protège des odeurs. Son petit tiroir à l'anglaise très ingénieux vous permet de stocker vos petits accessoires ménagers du quotidien.

9 441 €

8 191 €*

éco-participation meubles de 21,250 € / éco-participation DEEE de 24 € incluses. Les prix s'entendent hors équipements, prestations de livraison, pose et travaux annexes

OFFRE ÉLECTROMÉNAGER

smeg
design & technologie

DÉDUITE

ALÈS Rocade est - 825, chemin Larnac Tél. 04 66 56 55 60 - Fax : 04 66 56 56 29

Retrouvez Tout MOBALPA sur : www.mobalpa.com